BELGIQUE-
BELGIE
PP
1/2345
BXL X

Libertés!

OCTOBRE 2005 – N°417– **LE MENSUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL**



TCHÉTCHÉNIE: UNE GUERRE INOUÏE



CHILI :
COLONIE INDIGNE



CULTURE :
LES MANGAS
IRRADIÉS

ÉDITORIAL

IMPUNITY INTERNATIONAL

Les 14, 15 et 16 septembre, l'Assemblée générale des Nations unies organisait le Sommet mondial, dit «du millénaire». De nombreux acteurs et observateurs de la scène internationale avaient placé tous leurs espoirs en une réunion censée réformer une instance encore fortement marquée par le contexte de sa naissance (la fin de la Seconde guerre mondiale et les débuts de la Guerre froide). Amnesty comptait évidemment parmi ceux qui espéraient que l'ONU et ses membres les plus puissants se montreraient à la hauteur des enjeux du siècle et auraient le courage de produire un texte fort plaçant les droits humains sur le même plan que la sécurité internationale et le développement économique.

Hélas, ces vœux se sont révélés pieux. On a beaucoup glosé sur les provocations et les manœuvres d'obstruction de l'ambassadeur américain John Bolton, lequel restera dans les annales pour avoir torpillé le texte du président de l'Assemblée générale en lui opposant pas moins de 750 amendements. Cette tactique s'est révélée payante et a contraint l'AG à mettre en sourdine nombre de références et décisions contenues dans les Objectifs de Développement du Millénaire adoptés il y a cinq ans.

Les Etats-Unis ne sont toutefois pas les seuls responsables de l'issue en queue de poisson du Sommet mondial 2005. Concernant la mise sur pied d'un Conseil des Droits humains censé faire oublier les manquements de l'ancienne Commission des Droits de l'Homme, l'Assemblée générale et, particulièrement les membres de l'Union européenne, ont battu en retraite devant les pressions exercées par une minorité d'États. Ces États, parmi lesquels l'Inde, l'Egypte, l'Algérie, le Pakistan, le Vénézuéla, Cuba, l'Iran, la Syrie et la Russie, ont réussi à retarder voire empêcher l'adoption d'un texte obligeant moralement les États d'empêcher la reproduction d'actes de génocide.

Quoi de plus prévisible quand on se rappelle qu'en août dernier, les autorités algériennes ont décidé de soumettre à référendum un «Projet de Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale», indiquant concrètement qu'elles entendent assurer l'impunité pour les crimes commis (200 000 victimes) tant par les forces de sécurité que par les groupes armés d'opposition islamiste et des escadrons de la mort. Et quoi de plus prévisible quand on sait que les forces fédérales russes mènent une politique d'éradication massive de toute opposition politique et sociale en Tchétchénie et de guerre contre les civils, le tout à l'abri des regards de la communauté internationale ? La Russie et l'Algérie font bel et bien partie de cette «internationale de l'impunité» qui continue à détourner l'ONU de ses objectifs fondateurs. ● Pascal Fenaux

Libertés • Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles • Tél: 02 538 81 77 Fax: 02 537 37 29 • libertes@aibf.be • www.libertes.be • **Éditeur responsable :** Vincent Forest • **Rédacteur en chef :** Pascal Fenaux • **Secrétaire de rédaction :** Brian May • **Comité de rédaction :** Suzanne Welles, Claude Gouzée, Anne Lowyck, Samuel Grumiau, Véronique Druant, Julien Vlassenbroek, Bruno Brioni • **Ont collaboré à ce numéro :** Aude Merlin, Cécile Rolin, Gilles Bechet • **Remerciements à :** Aude Merlin, Natacha Belova et Aline Botteman pour leur traduction et toute l'équipe du Théâtre de Poche • Maquette : RIF • Mise en page : Gherthrude Schiffon • Impression : Remy Roto • **Couverture :** Un séparatiste tchétchène joue du piano, 27 décembre 1994, Grozny © AFP •

CHANGEMENT D'ADRESSE – ATTESTATION FISCALE – MODIFICATION, ANNULATION OU NOUVELLE COTISATION DE MEMBRE/DONATEUR(TRICE)

Madame Michele Ligot : mligot@aibf.be

❍ **je change d'adresse** (inscrire uniquement la nouvelle adresse)

Nom: .....Prénom: ..... N° de membre: .....

Adresse: ..... N° ..... bte .....

Code postal: ..... Localité: .....

Tél (obligatoire): ..... E-mail: .....

❍ **Oui, j'adhère aux objectifs d'Amnesty et souhaite devenir membre**

❍ Je répartis le montant de : ❍ ma cotisation ❍ de mon abonnement sur toute l'année en complétant ce coupon et en le renvoyant à Amnesty International, 9 rue Berckmans à 1060 Bruxelles. Tout montant qui dépassera 14,87 € (prix de la cotisation ou de l'abonnement), sera considéré comme un «don», et par là-même jouira de la déductibilité fiscale pour autant que ce supplément soit de 30 € ou plus.

Je verse tous les mois, au départ de mon compte n° .....–.....la somme de : ❍ 2,5 € ❍ 5 € ❍ ..... € (toute autre somme de mon choix) au profit du compte 001-2000070-06 de Amnesty International à partir du .... et jusqu'à nouvel ordre. Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

ou je verse en une fois le mandat de .....au compte 001-2000070-06

Nom: .....

Prénom: ....Date de naissance: ... .

Adresse: .....

.....N° .....bte .....

Code postal: ....Localité: .....

Tél (obligatoire): ..... E-mail: .....

Profession: .....

Date: ..... Signature:

Ne rien inscrire dans cette case s.v.p. (réservé à l'organisme bancaire)

			–				–					

SOMMAIRE

ACTUEL 3

■ Chili : Les indignités d'une ferme «modèle»
■ Paroles : «*Nous avons imploré leur pardon*»
■ Insolites-Brèves



DOSSIER 5

Tchétchénie : une guerre inouïe
■ Les faux semblants d'une guerre coloniale
■ Interview : «lâchez les fauves»
■ «Le retour à l'autoritarisme est une menace pour l'Europe»
■ Grozny-Bruxelles : sans retour ?



MOUVEMENT 11

■ Fiche pratique : la violence conjugale, c'est quoi ?
■ Brèves



ACTION 13

■ Lettres du mois
■ Bonnes nouvelles



CULTURE/AGENDA 15

■ Un manga irradié
■ La pourriture pour mémoire
■ Le bonheur dans la prison



TCHAD/CAMEROUN

PÉTROLE : COMMENT BRADER LES DROITS HUMAINS ?

D'un montant de 3,3 milliards d'euros, le projet d'oléoduc qui reliera le Tchad et le Cameroun est le plus vaste investissement jamais réalisé en Afrique. L'oléoduc sera exploité par un consortium dirigé par Exxon-Mobil, le tout avec le soutien de la Banque Mondiale. Pourtant, l'étude faite par le département juridique d'Amnesty International sur l'ossature des accords juridiques qui régissent ce projet ne présage rien de bon. Non seulement cet accord s'est conclu dans la plus grande confidentialité mais il impose également aux deux États parties au projet des compensations financières démesurées en cas d'interruption de l'exploitation. Une façon de fixer un «coût» aux droits humains et de dissuader les gouvernements tchadien et camerounais d'assurer la protection de ces droits.

CROATIE

DISCRIMINATIONS

Alors qu'ils avaient dû fuir le terrible conflit croate qui a duré de 1991 à 1995, près de 30 000 ménages, presque exclusivement serbes, ont perdu à leur retour les logements sociaux dont ils disposaient avant guerre. Beaucoup d'entre eux ont vu leur bail résilié et n'ont presque aucun moyen pour faire valoir leurs droits. De manière générale, les Serbes de Croatie sont victimes de discriminations en matière d'emploi et de droits économiques et sociaux. Certains d'entre eux sont encore victimes de violence et de harcèlement.

MYANMAR (BIRMANIE)

«RECONVERSION» ET BARBARIE

Des dizaines de milliers de civils, membres de minorités ethniques, ont été et continuent d'être enlevés, passés à tabac, torturés, dépossédés de leurs terres et soumis au travail forcé. Ces pratiques barbares sont la conséquence directe d'une politique gouvernementale qui vise à mettre fin au soutien présumé de ces minorités aux groupes armés d'opposition. Les soldats sont d'autant plus déterminés et «efficaces» que la junte les encourage fortement à se reconvertir dans le travail de la terre et à s'autosuffire.

OUZBÉKISTAN

ACHARNEMENT RÉPRESSIF

«En Ouzbékistan, nous ne tirons pas sur les femmes et les enfants» a déclaré le président Karimov à la suite des terribles évenements des 12 et 13 mai 2005. Human Rights Watch et Amnesty international pensent au contraire que les forces de sécurité ont tiré aveuglément sur les manifestants qui défilaient en plein centre ville, certains ayant même été abattus alors qu'ils s'enfuyaient. Depuis ces tragiques incidents, le gouvernement ouzbek faisant le maximum pour que toute vérité autre qu'officielle soit étouffée, l'intimidation et l'emprisonnement de journalistes et défenseurs des droits humains se poursuivent. Les forces de police ouzbèkes vont jusqu'à poursuivre au Kirghizstan certains des réfugiés qui ont fuit par centaines suite aux massacres du printemps 2005.



Mercedes Fernandez, présidente de l'Association des Détenus et Disparus de la ville de Parral, lit un journal local qui établit la possibilité que des disparus aient été emprisonnés et forcés de travailler dans la *Colonia Dignidad*. Octobre 1997 © AFP

CHILI

LES **INDIGNITÉS** D'UNE FERME «MODÈLE»

Le 10 mars dernier, Paul Schäfer, 83 ans, fondateur de la *Colonia Dignidad*, était arrêté en Argentine après une traque de neuf ans. Son procès, qui aura prochainement lieu au Chili, permettra peut-être de lever le voile sur un lieu perçu par les uns comme une bénédiction et par d'autres comme une malédiction absolue.

C'est par Helmut Frenz que le scandale est arrivé. Bon connaisseur du Chili où il fut évêque de l'Eglise luthérienne pour la région de Parral, il connaissait les crimes commis sous la dictature, notamment ceux perpétrés à *Dignidad*, une colonie allemande de 15 000 hectares créée en 1961 près de la ville de Parral, 350 km au sud de Santiago[1]. En 1977, de retour dans son pays et devenu entretemps président de la section allemande d'Amnesty International, Frenz rédige et diffuse une brochure révélant le rôle joué par la *Colonia* comme centre de torture et de séquestration de personnes «disparues» et stigmatisant le rôle joué par Paul Schäfer. L'hebdomadaire allemand *Stern* répercutant ces révélations dans ses colonnes, le scandale est énorme. La *Colonia Dignidad* contre-attaque. Une enquête est ouverte, à charge pour Amnesty de prouver la validité de ses accusations, ce qui se révélera difficile, les prisonniers séquestrés et torturés à la *Colonia* ayant toujours eu les yeux bandés, leurs témoignages reposant donc sur la mémoire auditive[2]. Durant les dernières années de la dictature de Pinochet (1973-1989), aucun devoir d'enquête n'aboutit, la justice n'ayant aucune envie de faire diligence. L'instruction s'enlisant, Schäfer finit par se persuader de son impunité. Il faudra attendre dix ans pour qu'une première perquisition ait lieu et neuf autres années pour que la justice établisse que la *Colonia Dignidad* fut un lieu de torture.

UN PARCOURS VIOLENT

S'il ne fut pas un nazi de premier plan, l'admiration pour le nazisme de cet officier et ambulancier dans la *Wehrmacht* pendant la Deuxième guerre semble bien avérée par la discipline imposée à la *Colonia* : culte de la rédemption par le travail («Arbeit macht frei»), mépris des femmes, enfants séparés des parents, langue de bois, uniforme obligatoire, etc., le tout imprégné d'un protestantisme baptiste intégriste.
Après la guerre, Paul Schäfer fonde en Bavière avec Hugo Baar, un pasteur baptiste, une «mission spéciale d'aide aux enfants». Accusé d'abuser sexuellement des enfants de la mission, spécialement les garçons, Schäfer trouve refuge au Chili avec quelques compatriotes. Il y fonde en 1961 une *Colonia Dignidad* qui devient vite un Etat dans l'Etat, cerné de barbelés et peuplé d'Allemands, dont d'anciens nazis, travaillant comme des esclaves sous la férule de Schäfer.
Grâce au soutien de la droite chilienne et des conservateurs allemands, la colonie ne cesse de s'agrandir et se dote bientôt d'une école et d'un hôpital, tous deux

gratuits, une «bénédiction» dans un pays où l'enseignement et les soins de santé sont presque inaccessibles aux plus démunis. De quoi sans doute comprendre pourquoi les enquêtes se heurteront souvent à l'hostilité du voisinage. Car très vite les dénonciations se multiplient et émanent pour la plupart de colons allemands évadés de la colonie et dénonçant le sadisme et l'esclavagisme qui y règnent. D'autres dénonciations portent sur les abus sexuels de Paul Schäfer[3] sur de jeunes Chiliens vivant à l'internat et d'autant plus vulnérables qu'ils sont coupés de leurs familles. Mais petit à petit, les langues se délient, des expertises médicales sont menées et des plaintes sont déposées. En vain.

En 1973, le coup d'Etat militaire s'accompagne d'une répression sanglante. Pour Paul Schäfer et ses acolytes, anticommunistes farouches, le renversement du gouvernement d'Union Populaire de Salvador Allende est une victoire. La *Colonia Dignidad* met dès lors ses locaux et ses anciens «professionnels» de la torture à la disposition de la DINA (Dirección Nacional de Inteligencia, renseignements militaires). Il faudra attendre la restauration de la démocratie parlementaire en 1989 pour que l'Etat chilien s'intéresse enfin à la *Colonia Dignidad*.

DE DÉCOUVERTES EN DÉCOUVERTES

En plusieurs années d'instruction, le dossier *Dignidad* n'a cessé de s'épaissir. Si les poursuites furent d'abord d'ordre économique (la colonie n'était pas taxée et éludait l'impôt), les dernières instructions ont permis de découvrir sous la colonie un réseau de bunkers souterrains, abritant des salles de torture, des stocks d'armes de gros calibre et des laboratoires de recherches chimiques et bactériologiques. La justice se demande désormais si la *Colonia* a jadis fourni en armes la dictature ou pratiqué un trafic d'armes à grande échelle. Les archives de la colonie permettront peut-être de retrouver la trace de certains «disparus».

En 1991, la *Colonia Dignidad* a changé de statut juridique et de nom, tandis que les conditions sociales y ont fortement évolué.Mais les perquisitions continuent dans ce qui s'appelle désormais la *Villa Baviera*, mais dont les vétérans préfèrent se taire, au risque d'être inculpés pour complicité avec Schäfer. Fermé, l'hôpital pourrait bientôt rouvrir. Et ce qui préoccupe aujourd'hui les colons allemands, c'est une lutte pour le pouvoir et le capital énorme de la colonie. Quant à Paul Schäfer, «l'oncle éternel», le mythe est aujourd'hui sous les verrous. L'heure de la justice a-t-elle enfin sonné ? Certains en doutent, estimant que les horloges du Chili ne sont pas toujours à l'heure. ⦿ **Cécile Rolin**

(1) Son nom complet était *Sociedad Benefactora y Educacional Dignidad*.
(2) L'un d'entre eux, le docteur Luis Enrique Peebles est bien connu de nombreux Belges puisque après son expulsion, il passa plusieurs années en Belgique, où il travailla à l'organisation EXIL d'attention physique et psychique des exilés.
(3) Schäfer se faisait appeler «tio permanente» (l'oncle éternel) par les colons et les enfants vivant à la Colonie.

Pour en savoir plus : Maria Poblete et Frederic Ploquin, *La colonie du Docteur Schäfer, une secte nazie au pays de Pinochet*, Fayard, 2004.

L'INSOLITE

LA «MAMIE AUX FLINGUES»

Lidia, 80 ans, est une professeure de géographie à la retraite qui, grâce à l'héritage de ses parents, se constitue un arsenal impressionnant. Moyennant un prix minimum de 29 euros, elle rachète leurs armes aux jeunes délinquants des faubourgs de Buenos Aires. Son but n'est pas vraiment de se constituer un colossal stock d'armes mais, après les avoir rendus inutilisables, de les livrer à la police ou à des groupes d'artistes qui en font des sculptures. Les débuts furent difficiles, les voleurs de Buenos Aires la prenant pour une indic. Mais sa réputation a fait son chemin et maintenant les intermédiaires viennent régulièrement négocier la transaction sous sa fenêtre. Désormais, elle dispose même d'une licence spéciale sur le fichier national des armes à feu pour pouvoir garder pareil arsenal chez elle. Si Amnesty n'a pas (pas encore ?) adopté cette méthode pour le moins radicale, vous pouvez tout de même agir pour un meilleur contrôle des armes ici : www.controlarms.be. ⦿ (D'après *Courrier International*)

PAROLES

TOGO :

«NOUS AVONS **IMPLORÉ LEUR PARDON**»

Au lendemain de l'élection présidentielle du 24 avril, la situation des droits humains au Togo s'est gravement détériorée. Dans un récent rapport[1], Amnesty parle de la détermination d'une famille, celle de feu Gnassingbé Eyadéma aux commandes de l'État depuis près de quatre décennies, à se maintenir à tout prix au pouvoir.

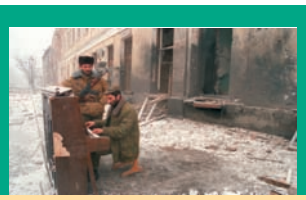


Un homme suspecté de pillage battu par un soldat. Avril 2005
© EMPICS

Les forces de sécurité togolaises, soutenues dans la majorité des cas par des milices entraînées par les militaires, ont commis de très graves atteintes aux droits humains notamment des exécutions extrajudiciaires, des enlèvements, des actes de torture et de mauvais traitements y compris des viols et des tentatives de viols ainsi que des arrestations arbitraires. L'un des survivants de ces nombreux massacres a raconté à Amnesty International : *«C'était le lendemain du scrutin du 24 avril, il était aux environs de 15 heures quand nous avons été arrêtés par trois miliciens du RPT [Rassemblement du Peuple togolais, parti au pouvoir, NDLR] dans le quartier d'Anagokomé. Ils nous ont menacés avec des armes pour que nous montions dans une voiture qui n'avait pas de plaque d'immatriculation, ils nous ont conduits dans un champ derrière l'état-major à Agoué. Des personnes au nombre de cinq en treillis noir et portant des cagoules nous ont réceptionnés, d'autres personnes étaient également présentes. Ils nous ont attaché les mains et les pieds à des poteaux, ils nous posaient des questions, ils nous reprochaient de militer contre Faure et d'avoir milité pour un vieux au lieu de faire campagne pour un jeune, nous avons imploré leur pardon. Ils nous ont donné à boire et nous ont demandé de faire notre dernière prière. Ils ont ensuite tiré sur l'un d'entre nous, il s'agit de Laïson Ayi, 31 ans, militant de l'opposition. Nous avons encore pleuré et nous leur avons dit que nous n'avions rien fait. Ils ont ensuite appelé quelqu'un, ils l'ont appelé capitaine, ce dernier a dit qu'il ne fallait pas tuer des innocents. Ils nous ont détachés et nous ont demandé de ne rien dire, autrement, ils viendraient nous tuer. Le lendemain, nous avons appris que le corps de Laïson Ayi avait été retrouvé à la morgue.»*

Un autre témoin a raconté à Amnesty International : «[Le 24 avril 2005], *le jeune Koté* [un élève de 4e au Collège] *revenait des champs, il était un peu ivre. Au niveau du collège CEG de Kossi-Kiti, il chantait 'Ablodé, Ablodé Badja. C'était le chant de ralliement de l'opposition. Il a été arrêté par des miliciens et emmené au siège du RPT à Agbonou. Il y a été torturé et on a retrouvé son corps dans un fossé derrière le siège du RPT la tête en bouillie et les testicules broyées. Il avait des traces de coups sur le corps. Son frère a dû supplier pour récupérer le corps qui devait être brûlé. Il a été enterré le 28 à Agbofon.»* ⦿

(1)*Togo : l'histoire va-t-elle se répéter ?* (AFR 57/012/2005)



TCHÉTCHÉNIE: UNE GUERRE **INOUÏE**

De 1994 à aujourd'hui, la guerre de Tchétchénie a coûté la vie à plus de 150 000 personnes, des civils pour l'essentiel, tandis qu'un nombre identique de civils se sont réfugiés dans la république sœur d'Ingouchie et plusieurs dizaines de milliers d'autres au sein de l'UE. Lorsque l'on se rappelle que le nombre de Tchétchènes était d'un million avant la première guerre de Tchétchénie, cette comptabilité suffit pour imaginer l'ampleur des tueries ainsi que l'évidente disproportion des forces entre les troupes fédérales russes et les indépendantistes tchétchènes. Depuis plus d'un an, le gouvernement russe tente de faire passer le message double et contradictoire d'une situation en voie de normalisation et d'un conflit de tous les jours contre le «terrorisme» international. Message contredit par les explosions toujours plus dures de violence et la poursuite de l'exode. Un dossier pour briser la chape qui étouffe une guerre littéralement inouïe.





Mars 1995. Un soldat russe inspecte les corps exhumés de civils tchétchènes tués durant les combats de l'hiver 1994 © AFP

LES FAUX SEMBLANTS D'UNE GUERRE COLONIALE

Loin de se limiter aux conséquences de la désintégration de l'Union soviétique, le conflit qui oppose la Fédération de Russie à la République tchétchène plonge ses racines dans l'histoire de l'expansion de la Russie tsariste dans le Caucase au 19e siècle. Si le passé était déjà sanglant, le présent confine à une horreur où l'escalade de la violence l'emporte sur toute velléité de paix.

Conséquence directe de l'assassinat de son président élu, Aslan Maskhadov, en mars dernier, le gouvernement (indépendantiste) de la République tchétchène a été remanié en août et attribue désormais au sanguinaire chef de guerre Chamil Bassaev la place de vice-Premier ministre. Lourde de sens, cette évolution politique n'est hélas que la conséquence de plus de dix ans [1] de la guerre extrêmement meurtrière que mène l'armée de la Fédération de Russie contre la population civile de Tchétchénie, dans une indifférence quasi générale.
Face à ce qui ressemble de plus en plus à l'extermination lente et continue de tout un peuple, la radicalisation de la résistance au détriment des indépendantistes modérés était malheureusement prévisible, dans un contexte où 80 000 hommes russes en armes, secondés par des supplétifs tchétchènes prorusses, quadrillent un territoire grand comme la Wallonie sur lequel ils continuent de rafler, à des fins financières, les civils d'une population déjà deux fois décimée en dix ans. Situation sordide, par rapport à laquelle les slogans de normalisation cachent mal la pérennisation de la terreur et l'absence totale d'initiative politique en faveur de négociations et d'une résolution durable de ce conflit multiséculaire.

UN LOURD PASSIF COLONIAL, ÉMAILLÉ D'EXTERMINATIONS RÉCURRENTES

L'histoire de la Tchétchénie va de pair avec celle de la colonisation par la force du Caucase du Nord par les empires tsariste puis soviétique. Après une première guerre à la fin du 18e siècle, la guerre du Caucase (1818-1864) laisse la Tchét-

chénie exsangue : sa population est réduite de moitié, passant de 200 000 à 89 000 personnes. Si la révolution bolchevique de 1917 laisse un temps espérer aux Tchétchènes une libération du joug tsariste, ils sont bien vite rattrapés par l'empire, devenu entre temps soviétique.
La déportation de 1944 constitue un nouveau traumatisme dans l'histoire du peuple tchétchène. Accusé mensongèrement par Joseph Staline de collaboration massive avec l'ennemi nazi[2], l'ensemble du peuple tchétchène est décrété «ennemi du peuple soviétique» et déporté en Asie centrale. Plus d'un cinquième de la population périt dans les convois ou durant les premières années de déportation, tandis que le territoire tchétchène est rayé de la carte avant qu'une réhabilitation — seulement partielle —soit annoncée en 1957, quatre ans après la mort de Staline.

UN CONFLIT POST-SOVIÉTIQUE

Pendant les dernières décennies de l'Union soviétique, une République autonome de Tchétchéno-Ingouchie abrite une société multiethnique dont la capitale (Grozny) est majoritairement peuplée de Slaves et où Russes et Tchétchènes cohabitent dans un relatif *modus vivendi*, en dépit des discriminations dont sont victimes les Tchétchènes dans les sphères économique, politique, linguistique et culturelle.
En 1985, l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev et les débuts de la *Perestroïka* (restructuration) réveillent les rêves enfouis de libération du double joug colonial et communiste. Un mouvement indépendantiste tchétchène se met sur pied, avec à sa tête le général tchétchène Djokhar Doudaev, qui, devenu président de Tchétchénie, proclame l'indépendance. En réponse, le pouvoir russe, après avoir déclaré l'état d'urgence, instaure un blocus économique puis arme l'opposition. Doudaev



réplique. L'Armée russe bombarde : la première guerre est enclenchée. Le conflit entre les indépendantistes tchétchènes et le jeune Etat russe, qui lui-même est devenu indépendant à la faveur de l'éclatement de l'Union soviétique[3], est très marqué par l'héritage soviétique. Premièrement, les protagonistes sont issus du même moule : les indépendantistes Djokhar Doudaev et Aslan Maskhadov sont des militaires de carrière soviétiques formés dans les mêmes académies militaires que les militaires russes. Deuxièmement, ce conflit met face à face des héritages historiques et culturels communs. Enfin, l'approvisionnement en armes est «local», les anciennes bases soviétiques offrant de part et d'autre des stocks inépuisables de munitions sans que le moindre approvisionnement extérieur soit nécessaire.
Sur le plan politique, l'idée d'indépendance a en quelque sorte fini par dépasser ses porte-parole. Entraînés dans le sillage de l'accession à l'indépendance des républiques anciennement dites «de l'Union» (parmi lesquelles les républiques sud-caucasiennes d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie), les indépendantistes tchétchènes, nourrissant une rancœur envers le passif colonial de la guerre du 19e siècle et le passif soviétique de la déportation de 1944, aspirent à une indépendance politique dont ils n'ont pourtant encore clarifié ni les contours, ni les modalités.

Le bras de fer oppose Djokhar Doudaev, premier président indépendantiste élu à la tête de la République tchétchène, à Boris Eltsine, premier président élu à la tête de la Fédération de Russie et ayant lui-même encouragé l'éclatement de l'URSS ainsi que l'émancipation des républiques et régions autonomies de Russie.

LA TCHÉTCHÉNIE ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Après août 1996 et la reprise de Grozny par les combattants tchétchènes, qui marque la fin de la guerre, la Tchétchénie est dévastée, meurtrie (80 000 civils environ ont été tués, soit près d'un dixième de la population[4]), dépourvue de statut juridique clair et privée d'aide. Les Accords de Khassav-Iourt, signés en août 1996 entre le général russe Alexandre Lebed et Djokhar Doudaïev, maintiennent le flou. Tandis que les indépendantistes y voient une consécration de leur victoire et l'accession *de facto* à l'indépendance, les autorités russes rappellent qu'en l'état, la Tchétchénie continue de faire partie de la Fédération de Russie jusqu'à ce qu'un référendum soit organisé dans un délai de 5 ans pour clarifier son statut.
La pénétration d'islamistes sur le territoire tchétchène pendant la première guerre accroît le chaos de l'entre-deux-guerres, sur fond de certaines collusions troublantes entre services russes et preneurs d'otages, dont l'activité devient un moyen d'enrichissement répandu. Aslan Maskhadov, indépendantiste modéré dont l'élection en janvier 1997 à la présidence de la République tchétchène a été validée par l'OSCE, ne parvient pas à enrayer la montée en puissance d'anciens chefs de guerre ni à contrôler l'opposition islamiste qui le voue aux gémonies. Le seul succès dont peut se prévaloir Aslan Maskhadov, c'est d'avoir réussi à éviter que la Tchétchénie ne sombre dans la guerre civile... elle sera ravagée par une nouvelle guerre face au rouleau compresseur russe.
En 1999, suite à l'incursion au Daghestan voisin des islamistes Chamil Bassaev et du Jordanien Habib Abd Ar-Rahman Khattab et à l'explosion d'immeubles sur le territoire russe immédiatement attribuée par les autorités russes à la «piste tchétchène», l'armée russe reprend la guerre en Tchétchénie. Occupation militaire, ratissages, généralisation de la torture : c'est la logique coloniale qui prime à nouveau avec son vocabulaire («opération antiterroriste» et non guerre, «terroristes» et non indépendantistes), ses exactions et le recrutement par la puissance occupante d'un personnel politique et militaire à ses ordres, censé incarner une normalisation à l'œuvre.

FAUSSE NORMALISATION, VRAIE «TCHÉTCHÉNISATION» ?

Alors que dès 2000 le Président Poutine, à peine élu à la tête de la Fédération de Russie, parlait déjà de normalisation en Tchétchénie, tout venait invalider ses dires et montrer que la «tchétchénisation» de la vie politique, des affrontements et de la terreur ne signifiait en rien normalisation. Ni la nomination du mufti Akhmad Kadyrov en 2000 à la tête de la Tchétchénie, ni son «élection» en 2003 ne sont parvenues à masquer l'état de guerre, comme en témoigne son assassinat en mai 2004 ou comme le démontre le surgissement de la guerre au cœur même de la société russe, à travers les prises d'otages sanglantes de Nord-Ost en 2002 ou de Beslan en 2004.
Ni la liquidation de plusieurs chefs de guerre tchétchènes en 2003-2004, ni celle de leur président Aslan Maskhadov en mars 2005, ne signifient non plus une quelconque pacification de la Tchétchénie. La capacité de renouvellement de la résistance est directement corrélée à la poursuite d'exactions dans lesquelles sont d'ailleurs impliqués des groupes tchétchènes proches de Ramzan Kadyrov (le fils d'Akhmad Kadyrov), comme les bataillons Vostok et Zapad, impitoyables dans leur traitement des civils. Autant d'éléments de guerre civile juxtaposés à cette guerre coloniale, que trop de discours occidentaux préfèrent à la hâte qualifier de guerre de Djihad ou de lutte contre le terrorisme international.

ISLAMISME ET TERRORISME, DEUX JUSTIFICATIONS COMMODES POUR NE RIEN FAIRE...

L'appellation de «guerre de Djihad», souvent accolée à celle de «lutte contre le terrorisme international», permet en effet à la communauté internationale de ne pas prendre ses responsabilités face à une Russie encore redoutée. En même temps, elle n'a rien fait en amont pour empêcher ces dérives. Si les ressorts premiers de la guerre de Tchétchénie restent bel et bien la libération nationale, comme on l'a vu dans les revendications exprimées même par les fractions les plus radicales de la résistance, lors des prises d'otages de Nord-Ost et Beslan, l'imagerie





Soldats russes posant sur le toit d'un véhicule de combat arborant un logo des «Soldats de Fortune». Juillet 1995 à Grozny © AFP

islamiste y est cependant convoquée, sans qu'on puisse attester de liens forts entre internationale islamiste et résistance tchétchène. Autant les mouvances internationales islamistes souhaitent faire de la Tchétchénie un des foyers du Djihad, autant les Tchétchènes eux-mêmes continuent de se situer dans une logique de face-à-face avec la Russie, où l'escalade de la violence semble sans fin si aucune puissance tierce ne vient garantir la tenue de négociations.

La liquidation d'Aslan Maskhadov et la mise à l'écart de son ministre des affaires étrangères Ilyas Akhmadov — qui promouvaient tous deux un plan de paix demandant la double démilitarisation de la Tchétchénie, sa démocratisation et à terme l'indépendance conditionnelle[5] — n'ont été possibles que parce qu'aucun pouvoir exécutif occidental, précisément, n'avait pris au sérieux leurs demandes d'implication de la communauté internationale.

La nomination du chef de guerre Chamil Bassaev au poste de vice-Premier ministre du gouvernement indépendantiste en août 2005 marque un pas supplémentaire dans la radicalisation de la résistance et permet aux gouvernements occidentaux d'emboîter plus aisément le pas à la rhétorique de Vladimir Poutine et à persister dans l'absence d'initiative politique. Le pire est toujours possible et d'autres Beslan peuvent survenir. Raison de plus pour que la communauté internationale s'attelle au plus vite à convaincre et, peut-être, à aider la Russie à mettre un terme à cette guerre. **Aude Merlin, Doctorante à Sciences Po (Paris) ; Co-auteure de *Tchétchénie : Une affaire intérieure ? – Russes et Tchétchènes dans l'étau de la guerre*, Autrement, 2005.**

(1) La «première» guerre a duré de 1994 à 1996. La deuxième a commencé en 1999 et dure encore à ce jour.

(2) Cette accusation massive est fallacieuse, un peuple entier ne pouvant être collaborateur, d'autant que les armées nazies n'ont jamais dépassé les confins nord-ouest de la Tchétchéno-Ingouchie, essentiellement peuplés de Russes. En outre, si quelques individus ont en effet été tentés par la collaboration avec les nazis dans l'espoir de s'affranchir du joug soviétique, des dizaines de milliers de conscrits tchétchènes ont, par exemple, défendu la forteresse soviétique de Brest-Litovsk (en Pologne et aujourd'hui en Biélorussie) ou d'autres points stratégiques soviétiques.

(3) Sous le régime soviétique, la Fédération de Russie n'était pratiquement pas organisée en «République de l'Union», le pouvoir «russe» s'exerçant au travers du pouvoir «supranational» soviétique. Suite à l'avènement de Boris Eltsine à la tête de la Russie, à l'éclatement de l'URSS et à la chute de Gorbatchev, la Russie va proclamer son «indépendance» en 1991 au même titre que les 14 autres républiques.

(4) D'après Taouss Djabraïlov, président du Conseil de Sécurité tchétchène (pro-russe), les deux guerres auraient causé la mort de 150 000 personnes depuis 1994. Les pertes dans l'Armée russe au cours de la deuxième guerre se situent entre 10 000 et 25 000 selon les évaluations.

(5) Ce plan est toujours en ligne sur www.chechnya-mfa.info et a recueilli près de 40 000 signatures de parlementaires, personnalités, citoyens.

LÂCHEZ LES **FAUVES**

Andreï Babitski est un journaliste russe indépendant qui couvre le conflit tchétchène depuis 1994. Cette indépendance, il l'a chèrement payée en 2000 en étant détenu par l'armée russe dans le camp de «filtration» de Tchernokosovo, un camp à la réputation infernale, et ensuite par des miliciens prorusses. En septembre 2004, il fut «empêché» de rejoindre la ville ossète de Beslan, théâtre d'une sanglante prise d'otages, et détenu pour hooliganisme. Aujourd'hui exilé à Prague, il paie également pour être parvenu à réaliser une interview du chef de guerre Chamil Bassaev. Rencontre.

Libertés ! : Les propos que vous avez tenus à la tribune du Poche étaient sans illusions. À propos de l'exode tchétchène, vous allez jusqu'à évoquer une société réduite à fuir ses propres monstres.

Andreï Babitski : Je ne vois ni à court ni à moyen terme de bonne solution à la question tchétchène, ce qui ne signifie pas que ce conflit ne trouvera pas de solution. Au risque de dire une lapalissade, toute guerre a un commencement et une fin. Pour l'instant, la guerre de Tchétchénie est rythmée et conditionnée par le refus de Vladimir Poutine et du Kremlin de «résoudre» ce conflit autrement que par la violence indiscriminée, essentiellement contre les civils. Or, en dix années de processus, ce conflit ne cesse de s'enrichir de problématiques nouvelles qui s'empilent les unes sur les autres, couche par couche. C'est ainsi qu'apparaissent aujourd'hui des enjeux et des violences qui n'avaient a prirori rien à voir avec les enjeux de départ, des enjeux à l'époque franchement simples à percevoir. Parfois, ironiquement, je me dis que l'enjeu prioritaire serait de trouver une solution rapide pour les Tchétchènes en leur trouvant un petit territoire, aussi minuscule fût-il, qui leur permette d'échapper à leurs monstres, d'attendre qu'une solution négociée voit le jour et donc que le pouvoir, les pouvoirs, changent de mains. C'est bien entendu grotesque mais c'est pour vous montrer à quel point le conflit russo-tchétchène est devenu absurde et échappe aux Tchétchènes dans leur grande majorité.

Selon vous, si le pouvoir russe actuel est incapable d'imaginer une solution autre que militaire, c'est entre autres parce que Poutine et son entourage sont de purs produits de la culture du KGB [1]. Ne peut-on pas également supposer que, comme les anciens régimes de Slobodan Milosevic en Serbie et de Saddam Hussein en Irak, le régime incarné par Vladimir Poutine ait besoin d'exercer et d'entretenir la violence et la guerre à ses frontières pour assurer sa survie ?

Tout conflit a des ressorts économiques et sociaux, mais, n'étant pas particulièrement pétri de culture marxiste et n'idéalisant pas les analyses structuralistes, j'ai la faiblesse de croire que les personnalités dirigeantes sont également animées par des motivations propres. Certes, la popularité de Poutine s'est largement construite sur le besoin qu'avaient une majorité de Russes de trouver un «protecteur» dans un contexte de bouleversements. Mais il ne faut pas négliger le moule du KGB dans lequel Poutine et les siens ont été formés et qui en ont fait des «romantiques de la violence». L'histoire russe est celle de cette tentation de «romantiser» la force, c'est cette conviction inébranlable en la capacité de créer un monde de toutes pièces, par la force brute, de croire que la violence peut venir à bout du monde réel. Vladimir Poutine et les siens constituent une génération dépourvue d'imagination et d'intelligence, une génération de purs «soviétiques» qui ne peut pas prendre conscience de ce que l'assujettissement de la moitié du globe au totalitarisme est une époque révolue.

Les Tchétchènes, leurs dirigeants en particulier, n'ont-ils aucune responsabilité dans la tragédie qui écrase leur pays ? N'ont-ils pas, au minimum, répondu aux désirs de violence de la direction russe depuis la moitié des années 90 ?

Il est clair que la société tchétchène est (ou est devenue) le miroir parfait de la société russe, en ce sens que, lorsqu'il s'agit d'appeler les acteurs politiques tchétchènes à assumer leur part de responsabilité, ils restent aux abonnés absents. Certes, les parts de responsabilité respectives des sociétés russe et tchétchène sont très différentes l'une de l'autre.

Côté russe, personne ne semble avoir conscience du poids des crimes commis en Tchétchénie pendant 70 ans de pouvoir soviétique, sans parler des crimes commis sous le régime impérial. Il faudrait que les Occi-



Andreï Babitski au Théâtre de Poche lors des Premières rencontres 2005 Belgique-Tchétchénie le 17 septembre 2005.
© Bruno Brioni

dentaux comprennent qu'en Russie et dans de nombreuses républiques de la CEI, la fin de l'ère soviétique n'a jamais été sanctionnée par un travail de recensement, d'instruction et de mémoire des crimes de masse, particulièrement ceux commis sous le stalinisme pur et dur. En l'absence de ce précédent éthique et juridique, comment espérer que les citoyens russes prennent, littéralement, la *mesure* des événements atroces qui ensanglantent cette région du Caucase depuis maintenant 11 ans ? Concrètement, si les exactions de masse commises par le régime soviétique n'ont jamais pu être légalement qualifiées de crimes, il est impossible que les citoyens russes puissent qualifier de «crime» la politique menée par leur gouvernement en Tchétchénie. Certes, les citoyens russes savent quel est l'arbitraire absolu qui règne dans leurs commissariats de quartier, par exemple, et ils peuvent se douter de l'ampleur de cet arbitraire à l'échelle d'une Tchétchénie qu'ils ne fouleront sans doute jamais de leurs pieds. Mais ils ne sont pas en mesure de qualifier cela de crime et encore moins d'imaginer, fatalement, que cet arbitraire soit punissable...

Côté tchétchène, nul ne semble comprendre l'impact, par exemple, des conditions dans lesquelles s'est déroulée la «révolution» nationale (1994-1996) de Djokhar Doudaev, un homme politique qui, suivi en cela par une partie de son personnel politique, a lui aussi caressé l'idée de contrôler et forger la réalité en lui administrant un traitement extrêmement violent.

«Les dirigeants russes actuels sont d'une génération qui croit dans le romantisme de la violence.»

Bref, d'un côté, vous avez des Russes qui n'ont toujours pas pris conscience de leur responsabilité dans les crimes passés et présents et, de l'autre côté, vous avez des Tchétchènes qui n'ont jamais admis leurs responsabilités dans les crimes commis pendant l'ère Doudaev. Evoquez cela avec un Tchétchène et vous vous retrouverez face à un mur, semblable à celui dressé chez les Russes. Dans de telles conditions d'amnésie et d'impunité, le dialogue est évidemment impossible.

Lors de la conférence organisée au Poche ce 17 septembre, plusieurs intervenants ont voulu que vous réagissiez à la nomination de Chamil Bassaev au poste de vice-Premier ministre dans le gouvernement tchétchène remanié après l'assassinat du président Maskhadov par le FSB. Pour nombre de défenseurs occidentaux des droits humains dans le Caucase, la nomination d'un chef de guerre aussi violent et sulfureux que Bassaev est une catastrophe pour une «cause tchétchène» déjà très difficile à rendre publique.

C'est vrai que l'image publique de Bassaev a de quoi faire se poser de nombreuses questions. Sa revendication dans la prise d'otages de Beslan a fort justement et de façon prévisible glacé d'effroi l'opinion russe et internationale. Par ailleurs, la dimension islamique voire islamiste de la guérilla dirigée par Chamil Bassaev jette également le trouble. Avant de pousser des cris d'horreur sur Bassaev, il serait tout de même bien de s'interroger sur ce qui a pu amener le gouvernement tchétchène à une telle rupture avec la ligne modérée et modératrice qu'il avait suivie jusqu'au printemps 2005. Il est ainsi évident que l'assassinat d'Aslan Mashkadov par les forces du FSB a lourdement pesé dans cette évolution. L'assassinat de Maskhadov est une tragédie pour les modérés tchétchènes. Dans la société tchétchène, il incarnait et concentrait sur sa personne les espoirs d'une aide et d'une implication courageuse de l'Occident. La présence de Maskhadov n'avait de sens que tant que restait probable et crédible le scénario de se faire entendre, non par le Kremlin, ni même par les pays musulmans, mais pas les pays européens. C'était là le sens d'une ligne politique qui voulait trouver des interlocuteurs européens, que ce soit dans le champ politique ou dans celui des sociétés civiles et de leurs ONG.

Il est évidemment permis d'émettre une série de reproches à l'encontre d'Aslan Maskhadov, dont celui, inévitable, de ne pas être parvenu à exercer un contrôle suffisant sur tous les mouvements indépendantistes. Mais ce qu'on ne peut lui retirer, c'est d'avoir longtemps et tant que c'était possible exprimé et incarné une idée partagée par une majorité de Tchétchènes : l'Occident. En ce sens, l'assassinat de Maskhadov, c'est en quelque sorte la mort de l'idée européenne, d'un avenir «européen» pour la société tchétchène, d'une culture européenne. En assassinant Maskhadov, je crains que le pouvoir russe ait en même temps éloigné la société tchétchène des valeurs forgées sous le siècle des Lumières. Ma crainte, c'est que la société tchétchène, du moins celle qui ne parviendra pas à fuir cet enfer, renoue désormais avec ce que j'appellerai l'Ancien Testament, cette culture de la montagne, de la tribu et de la vengeance. Bon, ceci dit, je n'ai aucune intention de sombrer dans l'essentialisme et dans la prophétie apocalyptique en faisant d'un processus politique en cours la promesse du mal. Après tout, beaucoup de cette violence a été largement injectée de l'extérieur dans une société très fragile de contradictions héritées de son passé récent.

Tout à l'heure, je refusais que l'on me décrive comme quelqu'un de pessimiste. Ainsi, pour en revenir à l'entrée de la guérilla de Bassaïev dans le gouvernement indépendantiste, j'ai envie d'envisager un scénario vertueux même si le doute est franchement permis. Connaissant personnellement Bassaev, je crois, je dis bien, je crois qu'il est possible que cette



intégration puisse désormais le pousser à restreindre l'ampleur de la violence qu'il exerce en Tchétchénie. Pourquoi ne pas imaginer que son entrée dans ce gouvernement limite sa liberté d'action ? Bon, ça, c'est de l'ordre du scénario. La certitude, c'est ce qui se passe aujourd'hui sur le terrain. Cette réalité est double et ne pas l'admettre serait irresponsable. D'une part, des milliers de civils, des centaines d'enfants innocents, meurent dans des opérations armées menées par la guérilla de Bassaev. D'autre part, sans qu'un Bassaev ait la moindre responsabilité dans son intensité, une terreur d'État broie des milliers de vies innocentes, tant russes que tchétchènes.

Devant le public du Poche, vos premières paroles ont été de clamer non seulement votre opposition au pouvoir russe, mais aussi votre sentiment de rupture par rapport à la société russe ?

C'est peut-être dur mais c'est ainsi que je ressens les choses. Mon éducation dans un milieu de dissidents antisoviétiques m'avait fait ressentir la force d'un lien avec mes compatriotes, un lien d'autant plus fort que nous subissions tous et abhorrions le même régime. J'avais ce sentiment d'une communauté de destin avec la Russie, avec la culture russe et avec une certaine morale partagée. Je suis imprégné de cette mémoire mais j'ai aujourd'hui comme une blessure, une fêlure. Mon histoire personnelle m'a toujours gardé de toute naïveté quant au pouvoir russe, mais je dois avouer que je n'étais tout de même pas préparé à voir de mes propres yeux la violence libérée par mes compatriotes en Tchétchénie, surtout après 1999. Alors oui, c'est vrai, je ne peux plus m'identifier avec la société russe d'aujourd'hui. Je ne peux pas. ⦿ Propos recueillis par Pascal Fenaux

(1) Le KGB (Comité de Sécurité d'Etat), anciens et redoutés services de renseignements soviétiques. Remplacé en 1991 par le FSK (Service fédéral de Contre-Espionnage) et depuis 1995 par le FSB (Service fédéral de Sécurité).

«LE RETOUR DE L'AUTORITARISME EST UNE MENACE POUR L'EUROPE»

Tanya Lokshina dirige le Centre *Demos*, antenne moscovite de l'*International Helsinki Federation for Human Rights*, organisation créée voici 30 ans pour encourager le bloc soviétique à s'ouvrir aux droits humains et à la démocratie. Elle était présente des auditions organisées le 8 septembre par la FIDH à Bruxelles pour prendre le contre-pied des négociations russo-européennes sur les... droits humains.

***Libertés ! : Pourquoi avoir créé* Demos ?**

Tanya Lokshina : Pour épauler le *Moscow Helsinki Group*, la plus ancienne organisation de défense des droits humains et qui date de l'époque soviétique en comblant le manque d'informations fiables en Russie, particulièrement sur les zones de conflit armé de la CEI, mais aussi sur la violence policière et la disparition progressive des médias indépendants. Si Demos n'a à l'origine rien à voir avec la Tchétchénie, les événements graves qui s'y déroulent ont occupé le plus clair de notre temps depuis ces trois dernières années. L'enjeu est de tisser un réseau de gens informés et de tenter de disséminer cette information en réseau et en cercles excentriques, afin de contourner le régime autoritaire qui est aujourd'hui de retour.



Tanya Lokshina lors du contre-sommet Russie-Union européenne organisé par la FIDH à Bruxelles le 8 septembre 2005
© Bruno Brioni

Le grand public russe se doute-t-il un peu de ce qui se passe en Tchétchénie ?

Non, le grand public est otage de la propagande officielle. Concrètement, certains Russes ne connaissent pas la vérité, d'autres ont peur de la connaître et se réfugient dans le déni... Par ailleurs, les militants russes doivent depuis peu faire face aux assauts du système judiciaire, qui nous accuse de collusion avec le terrorisme international, et des médias officiels, qui nous accusent de soutenir le séparatisme et la dislocation de la Fédération de Russie. Côté tchétchène, c'est exactement l'accusation inverse qui nous est lancée, celle de ne pas promouvoir les revendications des séparatistes et de nous occuper seulement des violations des droits humains. Pour nous, à *Demos*, l'écrasante majorité des civils n'en peuvent plus de cette guerre, de cette insécurité quotidienne, de cette menace, de cette tension. Il faut qu'à terme ils puissent s'exprimer librement, sans subir la terreur des barrages russes, des snipers tchétchènes et des preneurs et trafiquants d'otages. Les gens sont profondément meurtris. Ce qui est nié aux Tchétchènes, ce n'est pas l'indépendance, c'est l'intégrité physique. Ce déni ne date pas de la revendication indépendantiste, mais remonte à plusieurs décennies d'exactions collectives.

Honnêtement, n'êtes-vous pas déçue de l'indifférence des opinions et des gouvernements européens ?

Pour une majorité d'Européens, je suppose que cette république est un territoire anonyme au milieu de nulle part et que ce qu'il s'y passe est sans signification aucune pour l'Europe. Or, croire cela, c'est commettre une grave erreur. Parce que ce qui se passe actuellement est non seulement dangereux pour la Tchétchénie et son million d'habitants, mais aussi pour la Russie tout entière. Il est important de comprendre que, sans une Russie démocratique, sûre d'elle et stable, il n'y aura à moyen terme pas de sécurité et de stabilité pour l'Europe tout entière.

L'opinion publique russe est aujourd'hui dangereuse parce que «militarisée», enrôlée, par le Kremlin, et la prise d'otages de Beslan n'a rien arrangé. Poutine a convaincu le peuple russe qu'il est entouré d'ennemis et que l'heure était à l'unité contre l'ennemi intérieur et extérieur. Dans l'esprit des dirigeants du Kremlin, l'Occident est resté l'ennemi, tandis que les Russes sont invités à s'unir contre cette «cinquième colonne» que constituent les intellectuels et les journalistes. Tant que nous ne parviendrons pas à sensibiliser l'opinion russe, il ne servira à rien d'attendre quoi que ce soit de l'Europe. C'est nous, Russes, qui devrions avoir honte, plus que n'importe quel Européen. ⦿ Propos recueillis par Pascal Fenaux

GROZNY – BRUXELLES, **SANS RETOUR ?**

Lors des *Premières Rencontres 2005 Belgique-Tchétchénie* organisées en septembre par le Théâtre de Poche sur le thème *«Parce que la Tchétchénie, tout le monde s'en fout ?»*, *Libertés !* a eu l'occasion de rencontrer Zamboulat Idiev, jeune écrivain tchétchène, réfugié en Belgique.



Zamboulat Idiev au Théâtre de poche © Bruno Brioni

Une salle de théâtre comble un samedi soir à Bruxelles. Sur scène, des comédiens, belges et tchétchènes, s'unissent par leur jeu et leur chant. Des tranches de vie tchétchènes du début du troisième millénaire se jouent sous les yeux des spectateurs. Absurdité, douleur, cruauté et espoir s'y côtoient. Le public, touché, se lève pour les ovationner. Habillé de noir, souriant et discret, Zamboulat Idiev, vient leur offrir un gâteau fait maison, une recette tchétchène probablement.

À défaut de prise de position de nos dirigeants politiques européens face au drame humain qui se déroule en Tchétchénie, la culture s'insurge et décrie l'horreur qui se passe à quelques milliers de kilomètres de chez nous, dans le Nord-Caucase.

Zamboulat Idiev applaudit ce genre d'initiative. Pour lui, elle symbolise à la fois l'intérêt de la population belge à l'égard de la situation tchétchène mais traduit également un retour à la normalité pour les Tchétchènes : *«Réapprendre à vivre en ayant des activités comme les gens normaux»*.

L'EXIL, ENTRE DÉRACINEMENT ET APAISEMENT

Près de 7 000 Tchétchènes vivent actuellement en Belgique. Tous ont fui la peur, les bombardements, les *zatchiska* [1]. *«En Belgique on vit tranquille, le plus normalement possible»,* confie Zamboulat Idiev. Bien sur, ici aussi les Tchétchènes connaissent leur lot de problèmes. *«Tous les événements qui continuent à se produire en Tchétchénie, nous les avons sur le cœur.»* Même si on vit éloigné de l'horreur, il est toujours pénible de quitter son pays. Surtout pour les personnes âgées, déracinées, qui ont vécu la plus grande partie dans une société traditionnelle et clanique [2]. Vivre dans un pays différent, avec une langue et une mentalité différentes, c'est difficile. Les jeunes ont plus de facilités à s'adapter car ils fréquentent l'école et apprennent différentes langues. *«À la maison nous parlons le tchétchène pour garder les coutumes, suivre l'étiquette. Quand on est loin de chez soi cela prend encore plus d'importance. On essaie aussi de ne pas perdre la langue russe,* ajoute Zamboulat Idiev, *car même si la Tchétchénie et la Russie sont en conflit, il ne faut pas oublier la langue russe et continuer à lire les livres russes.»*

LE RUSSE, LA LANGUE DE L'ÉCRIVAIN ET DE «L'ENNEMI»

«J'ai grandi à Grozny, à l'époque de l'Union soviétique. Beaucoup de Russes vivaient en Tchétchénie. J'ai été éduqué dans la langue russe depuis la maternelle. Ensuite, j'ai étudié à Moscou.» Sa scolarité l'a amené à rédiger ses nouvelles en russe. *«J'ai essayé d'écrire en Tchétchène mais pour moi il est plus aisé d'écrire en russe»*, d'autant qu'à l'école, Idiev a baigné dans la culture russe ; des auteurs comme Tolstoï, Dostoïevski ou encore Lermontov lui sont devenus familiers. *«C'est une partie de notre culture, mais c'est aujourd'hui une contradiction difficile à gérer. On est obligé de trouver une nouvelle façon de se positionner par rapport à la langue russe, par rapport à tous ces gens avec qui on a étudié. Bien sur, pour les militaires, pour les hommes politiques cette question ne se pose pas car ils sont en conflit.»*

Situation saugrenue que vivent les Tchétchènes, *a fortiori* les artistes et les écrivains qui manient par la force des choses la langue de «l'ennemi». *«Tous ces gens qui ont voté pour Vladimir Poutine, on a été éduqués avec eux, on a grandi dans la même idéologie, c'est une situation étrange.»*

En tant qu'intellectuel, Zamboulat Idiev a écrit de nombreux articles sur la situation en Tchétchénie. Si la guerre a certainement influencé ses nouvelles, Idiev dit écrire d'abord pour lui-même et se réjouit si par la suite cela peut aider en quoi que ce soit la cause tchétchène. Peut-on parler alors d'une responsabilité en tant qu'intellectuel ? *«D'une certaine manière oui mais cela vaut pour n'importe quelle personne en exil»* rétorque l'écrivain. Quand on vit en exil, on est responsable à l'égard de son peuple mais aussi de ses enfants et de la population du pays qui l'accueille. Tout le monde a une responsabilité seulement cela se traduit plus vivement chez les intellectuels. Mais ce qui pousse à agir c'est avant tout la souffrance.

RÉFUGIÉ, IMPUISSANCE ET RECONNAISSANCE

Malgré les tourments d'un quotidien soumis à l'arbitraire des fédéraux russes, l'exil n'a jamais été le premier choix de la population tchétchène. Durant la première guerre, beaucoup de gens ont fui dans les républiques russes voisines, en Ingouchie ou au Daguestan, mais sont toujours restés dans le Caucase. Le mot *«réfugié»* évoque pour Zamboulat Idiev un sentiment d'infériorité et il est difficile de l'accepter. L'écrivain admet certes que le fait d'avoir obtenu le statut de réfugié lui apporte de la satisfaction. Lorsque les autorités belges, françaises ou allemandes reconnaissent le statut de réfugié aux Tchétchènes, cela signifie que l'on reconnaît que la vie des Tchétchènes est en danger sur leur propre sol, qu'il y a quelque chose d'anormal qui se passe là-bas. Selon lui, c'est le plus important.

Dans sa nouvelle *La demande en mariage*, parue début 2005 dans le recueil intitulé *Nouvelles de Tchétchénie* aux éditions Paris-Méditérannée, Zamboulat Idiev retrace ce que peut être le quotidien d'un adolescent tchétchène en prise avec les contradictions d'une société tchétchène traditionnelle en guerre et avec la montée de l'islamisme [3].

«Dommage qu'il ait fallu ce conflit pour découvrir des comédiens et des écrivains tchétchènes», ajoute Zamboulat. Heureusement que la culture s'érige néanmoins en relais quand le politique se tait. **Véronique Druant**

(1) Les «ratissages», des opérations de contrôle d'identité et de nettoyage par les militaires russes.

(2) La société tchétchène est formée de clans, les *teips* et de 9 grandes familles regroupant ces *teips, les tukhums*.

(3) Voir *«Écrire à Grozny»*, Courrier international n°750 du 17-23 mars 2005.

ANNONCES BÉNÉVOLAT

VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE ? PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE BOUGIES !



Chaque année, du 20 novembre au 10 décembre (Journée Internationale des Droits Humains), des équipes d'Amnesty International vont à la rencontre des gens sur le terrain afin de les sensibiliser à la question des droits humains. Ils leur proposent aussi d'acheter une bougie de la liberté, qui, allumée le soir du 10 décembre, symbolise la solidarité avec les victimes.
Cette action d'Amnesty ne peut réussir sans l'aide d'un maximum de bénévoles. Si vous êtes prêt-e à offrir à Amnesty quelques heures de votre temps libre pendant cette période, faites-le nous savoir.
Pour ce faire, vous avez le choix entre :
– renvoyer le coupon ci-dessous.
– compléter une fiche en ligne sur : www.amnestyinternational.be/doc
– téléphoner à Amnesty au 02 543 79 84 pendant les heures de bureau
Vos coordonnées seront alors transmises au responsable campagne de votre région. Celui-ci pourra ainsi vous contacter et vous proposer de collaborer à la campagne «bougies» en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Il vous donnera aussi toutes les informations pratiques nécessaires.
Merci de votre soutien!

Bulletin de participation

AMNESTY INTERNATIONAL
PARTICIPATION À LA CAMPAGNE «BOUGIES DE LA LIBERTÉ» 2005

J'ai envie de contribuer à la réussite de la campagne «bougies de la liberté» d'Amnesty International. J'ai du temps libre à consacrer à cette action entre le 20 novembre et le 10 décembre 2005. Contactez-moi pour qu'on puisse, ensemble, envisager ma participation.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

N° ..... Bte ..... Code Postal .....

Commune .....

Tél. .....

GSM .....

E-mail ..... @ .....

À renvoyer à Amnesty International :
À l'attention de Dounia Meliani
Rue Berckmans, 9
1060 Bruxelles
Ou à faxer au 02 537 37 29



FICHE 2

VIOLENCE CONJUGALE, C'EST QUOI ?

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, trois femmes sur cinq sont victimes de violences à un moment donné de leur vie. De la naissance à la mort, en temps de paix comme en temps de guerre, les femmes sont exposées à des actes de discrimination et de violence. Chaque année, des millions de jeunes filles et de femmes sont violées par leur partenaire, des membres de leur famille, des amis, des inconnus, des employeurs, des collègues, des agents des forces de sécurité ou des soldats. En Belgique, une femme sur cinq a subi des violences conjugales.

Plusieurs définitions existent prenant en compte différents aspects de la violence conjugale. L'auteur canadienne du Guide d'intervention auprès des femmes violentées, Ginette Larouche, estime que *«la violence est l'intention d'utiliser la force physique ou verbale pour parvenir à son but lors d'un conflit.»* De plus, la déclaration des Nations unies sur l'élimination des violences à l'égard des femmes stipule que *«...les termes 'violence à l'égard des femmes' désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.»* (Article 1)
On aperçoit déjà au travers de ces deux définitions, différentes formes de violence et il apparaît que le contrôle et la domination en sont les éléments de base.

NOUS EN AVONS ICI IDENTIFIÉ QUATRE :

Mon conjoint m'insulte régulièrement et m'humilie devant nos amis...
LA VIOLENCE VERBALE ET PSYCHOLOGIQUE :
Les violences verbales et psychologiques sont souvent méconnues et difficiles à cerner. Souvent, elles sont interprétées comme le reflet banal d'un état de stress ou de tensions particulières et jugées anodines et surtout temporaires. Pourtant, quand ils sont récurrents, ce sont déjà des signes clairs que la violence est entrée dans la relation.
— Surveiller mes conversations téléphoniques ; lire mes messages ou sms sur mon téléphone ; me manipuler en rejetant la faute sur moi ; me faire chanter ; m'insulter ; jeter ou casser un objet pour m'intimider, me menacer ; m'empêcher de voir ma famille ou mes ami(e)s ; m'empêcher de rentrer à la maison ; me traiter comme sa propriété...
La violence psychologique peut s'apparenter à un manque d'écoute, des bouderies, de l'indifférence, des critiques quotidiennes.

Hier il était énervé et m'a giflée...
LA VIOLENCE PHYSIQUE :
La violence physique est souvent accompagnée d'autres formes de violence ; elle est la forme de violence dont on parle le plus souvent. Elle comprend tout mauvais traitement physique infligé à une personne et peut avoir des conséquences graves sur la santé et la vie de la victime.
— Jeter un objet sur moi ; me pousser ; m'empoigner ; me bousculer ; me gifler ; me mordre ; me donner un coup de poing ou de pied ; me battre ; me brûler avec une cigarette ; m'étrangler ; me menacer avec un couteau ; me faire du mal...



Mon mari me force à avoir des relations sexuelles avec lui…
LA VIOLENCE SEXUELLE :
La violence sexuelle peut prendre deux formes : le harcèlement sexuel ou l'agression sexuelle. Dans les deux cas, elle est bien réelle et est imposée à la victime.
— Il me harcèle sexuellement à travers son attitude verbale et/ou physique : regards insistants, remarques douteuses, attouchement, chantage affectif…
Il m'agresse sexuellement : me contraint à avoir un acte sexuel ou des pratiques sexuelles sans mon accord (attouchements, viols par exemple…)

Mon ami a confisqué ma carte bancaire et m'empêche de travailler…
LA VIOLENCE ÉCONOMIQUE :
La violence économique est souvent mal détectée, au nom de préjugés sur le rôle de la femme et celui du conjoint, la victime ne se rend souvent pas compte que cette violence est présente. Les prétextes du conjoint pour y recourir sont variées et trouvent trop souvent écho dans nos préconceptions de la famille et de la place de la femme au sein du ménage.
— M'empêcher de travailler ; contrôler mes dépenses ; confisquer ma carte bancaire et mes moyens de paiements.

POUR PLUS D'INFORMATION :

- Ministère de la Communauté française, *Je t'aime, la violence nuit gravement à l'amour*
- Heise L, Ellsberg M, Gottemoeller M, *Ending Violence Against Women. Population Reports Series I*, 1999.

Amnesty International

SECRÉTARIAT NATIONAL AIBF
Rue Berckmans, 9, 1060 Bruxelles – 02 538 81 77 – Fax : 02 537 37 29 – www.amnesty.be
SECRÉTARIAT INTERNATIONAL
Easton Street, 1, London WC1X ODW – United Kingdom – 00 44 207 413 5500
AMNESTY INTERNATIONAL VLAANDEREN
Kerkstraat, 156, 2060 Antwerpen 6 – 03 271 16 16
RESPONSABLES RÉGIONAUX D'AMNESTY
BRUXELLES René Cambier – rue Darwin, 12, 1190 Bruxelles – 02 343 27 27 – rcambier@aibf.be
BRABANT WALLON Jean-Philippe Chenu – chemin de la Terre Franche, 13, 1470 Genappe – 010 61 37 73 – jpchenu@aibf.be
NAMUR Romilly Van Gulck – Rue Vivier Anon, 8, 5140 Sombreffe – 071 88 92 51 – rvangulck@aibf.be
HAINAUT OCCIDENTAL Myriam Dellacherie – rue Basse Couture, 20, 7500 Tournai – 069 22 76 18 – mdellacherie@aibf.be
HAINAUT ORIENTAL Nicole Grolet – av. Elisabeth, 6, 6001 Marcinelle – 071 43 78 40 – ngrolet@aibf.be
LIÈGE Christiane Pivont – rue Sous l'Eau, 23, 4020 Liège – 04 343 89 76 – christiane.pivont@tiscali.be
Christine Bika – Responsable de la gestion de la permanence – C/O Bureau régional d'AI – rue Souverain Pont, 11, 4000 Liège – du lundi au samedi de 13h à 17h30 – 04.223.05.15
LUXEMBOURG Guy Pierrard – rue Saint-Roch, 28, 6840 Neufchateau – 061 27 70 75 – gpierrard@aibf.be

ÊTRE FORMATEUR/FORMATRICE BÉNÉVOLE POUR AMNESTY
Les formateurs animent des modules qui donnent des connaissances et outils aux membres et aux groupes afin de mieux s'engager pour les droits humains. Les formateurs développent avec les participants des capacités d'action et d'innovation, adaptées aux besoins réels des militants d'Amnesty.
Nous recherchons des personnes qui correspondent à l'*UN* des critères suivants :
– une expérience pertinente liée à la formation
– une bonne connaissance de la mission et de la structure d'Amnesty
Les candidats sont habitués au travail sur PC et seront disponibles régulièrement en soirée et durant les week-ends.
Les personnes seront formées, au besoin, tant sur le contenu des modules que sur les techniques de formation, afin d'intégrer l'équipe actuelle de huit formateurs. Une disponibilité pour le week-end de formation interne de l'équipe (en janvier) est fortement désirée.
Veuillez envoyer votre curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 15 novembre 2005 à Sophie Ypersiel : formations@aibf.be

JURISTE, AVOCAT/AVOCATE ET ENVIE DE TRAVAILLER AVEC AMNESTY ?
Il existe au sein de notre section, une coordination juridique, composée d'avocat-e-s et de juristes et créée afin de remplir plusieurs tâches en faveur d'Amnesty International (participation aux actions en faveur de juristes étrangers emprisonnés, conseils juridiques pour la section d'Amnesty, rédaction de consultations sur divers sujets, etc.). Les réunions sont mensuelles et se tiennent en soirée au Secrétariat National.
Vous êtes juriste et membre d'Amnesty, alors rejoignez-nous !
Pour plus d'info, veuillez contacter Vincent Roobaert, le responsable de la coordination : vroobaert@netcourrier.com.

CAMPAGNE «HALTE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES»

«MAIS QU'EST-CE QU'ELLES FONT ?»
Dans le cadre de la quinzaine «Mais qu'est-ce qu'elles font» organisée par la commune d'Ixelles, l'Equipe Femmes d'AIBF Bruxelles en collaboration avec «Le Plaisir du Texte» et le théâtre Le Café, dédiera la soirée du 10 novembre 2005 à toutes celles d'ici et d'ailleurs qui sont «empêchées de culture».
Lecture de témoignages extraits de «10 décembre, 10 femmes, 10 témoignages» par le «Plaisir du texte» ensuite, pour la dernière fois, «Paroles de Femmes» une production du théâtre *Le Café*.
Lieu : petit théâtre Mercelis, rue Mercelis à Ixelles. Prix : un badge d'un euro qui donne droit à l'entrée dans toutes les manifestations de la quinzaine.

«SIX FOIS PAR MOIS»
La Compagnie maritime présente un spectacle dont la toile de fond sont les violences conjugales : «Six fois par mois»
Au Théâtre Marni à Bruxelles les 8, 9, 10, 11, 12 novembre 2005
www.lacompagniemaritime.be

GROUPE

DÉJÀ 20 ANS !
Pour son 20° anniversaire, en collaboration avec le Centre culturel de la ville de Fleurus, le groupe local d'Amnesty 151 Fleurus présente une exposition d'oeuvres d'artistes locaux, d'affiches d'Amnesty, la campagne «Halte à la violence contre les femmes» et une rétrospective des activités du groupe.
Vernissage le jeudi 20 octobre 2005 à 19h en la Salle de l'Hôtel de ville de Fleurus. Exposition ouverte aux écoles et au public le vendredi 21 octobre de 10 à 18 h, le samedi 22 octobre de 10 à 16 h et le lundi 24 octobre de 9 à 16 h .
Contact : Lucien Tilmant au 071 81 44 31 ou par e-mail : lucien.tilmant@freeworld.be

BONNES NOUVELLES

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou de leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

LE POUVOIR DES LETTRES

Murhabazi Namegabe est le directeur du Bureau pour le Volontariat au Service de l'Enfance et de la Santé (BVES), une organisation non gouvernementale qui protège les enfants marginalisés et se consacre à la promotion des droits de l'enfant. Amnesty International a soutenu le travail de cette ONG en organisant entre autres une vaste campagne d'écriture de lettres pour les enfants du BVES. Murhabazi Namegabe nous a raconté une histoire incroyable qui lui est arrivé grâce aux lettres envoyées par les membres d'Amnesty : *«Je suis allé passer un week-end de supervision la semaine passée dans le Territoire de Walungu, où sévissent des groupes armés de toutes tendances. Le soir, ces lettres que nous lisions en équipe ont contribué à notre protection ! Un groupe d'hommes en uniforme a fait irruption dans notre résidence de campagne pour solliciter de l'argent. Ils ont eu l'attention attirée par les centaines d'enveloppes. Ils ont voulu les lire et il faut croire qu'ils ont été impressionnés par le côté «luxe» des cartes postales et par le fait que c'était de l'anglais. En fait, ça nous a fourni l'occasion d'improviser une campagne de promotion de notre travail avec les enfants soldats et de leur expliquer que ces lettres provenaient de personnes inconnues qui prenaient le temps et la peine d'essayer de nous soutenir. Le témoignage en faveur de BVES de 6 anciens enfants soldats qui participaient à la lecture a fini par les convaincre ! Ils sont repartis dans la nature, sans dévoiler leur identité, promettant de nous amener des enfants soldats pour les démobiliser et les réinsérer.»*

MEXIQUE

CONFORME À LA LOI ET À LA JUSTICE



Le prisonnier d'opinion et militant écologiste Felipe Arreaga Sánchez a enfin été acquitté par la justice mexicaine. Il était accusé de meurtre mais Amnesty, après avoir étudié cette affaire, en a déduit qu'il avait été accusé à tort pour l'empêcher de continuer sa lutte contre la surexploitation effrénée des forêts de la région. Le travail des avocats et de tous ceux qui se sont mobilisés à l'échelle nationale et internationale a permis à la justice de prendre une décision conforme à la loi et à la justice. Par contre, 13 autres militants restent en prison et Amnesty continue à faire pression pour que Felipe Arreaga Sánchez et sa famille bénéficient maintenant d'une protection rapprochée.

RUSSIE

DE GUANTANAMO À MOSCOU

Deux ex-détenus de Guantánamo que l'on croyait «disparus» aux mains des autorités russes ont été remis en liberté en septembre 2005. Aïrat Vakhitov et Roustam Akhmiarov ont été libérés, sans avoir été inculpés. En retrouvant la liberté, Aïrat Vakhitov a remercié les membres d'Amnesty International. *«Nous sommes simplement sous le choc, merci d'avoir compris notre situation»*. Roustam Akhmiarov a ajouté, *«Un très grand merci, merci de vous être souciés de nous et de n'être pas restés indifférents.»* Les deux hommes ont déclaré être convaincus que leur remise en liberté était due à l'attention des médias et des organisations de défense des droits humains.

RECEVOIR LES LETTRES DU MOIS

Vous pouvez recevoir les lettres du mois par e-mail en envoyant directement un e-mail vide à lettresdumois-on@aibf.be

SYRIE ET LIBAN

PRÊTRES LIBANAIS «DISPARUS»

Suleiman Abou Khalil et Albert Sherfan, prêtres chrétiens du monastère Deir al-Qal'ah à Beit Meri au Liban, ont «disparu» le 13 octobre 1990 durant la guerre civile au Liban (1975 – 1990). Ils ont «disparu» avec plus de 20 soldats libanais qui auraient apparemment cherché refuge dans le monastère. Au moins 646 ressortissants libanais ont «disparu» pendant et depuis la guerre. Arrêtées ou enlevées par les forces militaires syriennes ou par les milices libanaises et palestiniennes au Liban, des centaines de personnes ont été transférées en Syrie et sont détenues illégalement. D'autres ont été arrêtées en Syrie. Des déclarations contradictoires de la part des autorités syriennes suggèrent qu'il y a entre zéro et des centaines de Libanais toujours détenus. AI a reçu des rapports occasionnels à propos de Libanais encore détenus en Syrie. Au moins deux commissions ont été constituées au Liban pour investiguer sur le sort des «disparus», mais les résultats de ces investigations n'ont pas été rendus publics et il n'y a pas eu d'enquête criminelle. Un nouveau comité libano-syrien a été constitué en mai, pour investiguer sur le sort des «disparus». La composante libanaise du comité n'est ni entièrement indépendante ni pourvue d'assez de pouvoir. Cependant, il offre des possibilités de progrès, en particulier depuis le retrait des troupes syriennes du Liban en avril. Il n'y a toujours pas d'information sur la composante syrienne du comité, malgré les recommandations des comités pour les droits humains des Nations unies visant à ce que les autorités syriennes créent une commission d'enquête indépendante et crédible pour élucider toutes les «disparitions».

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

Suleiman Abou Khalil et Albert Sherfan, prêtres chrétiens du monastère de Deir al-Qal'ah à Beit Meri au Liban, ont «disparu» le 13 octobre 1990 durant la guerre civile au Liban, avec plus de 20 soldats libanais qui avaient cherché refuge dans le monastère. Au moins 646 ressortissants libanais ont «disparu» pendant et depuis la guerre. Au moins deux commissions ont et créées au Liban pour investiguer sur ces faits mais les résultats n'ont pas été rendus publics et aucune enquête criminelle n'a eu lieu. Je salue donc la constitution du nouveau comité libano syrien et j'insiste pour que celui-ci soit aussi indépendant et crédible que possible; que les résultats des investigations soient rendus publics et que des détails sur les lieux de résidence des pères Suleiman Abu Khalil et Albert Sherfan ainsi que des centaines d'autres «disparus» soient fournis. Je demande également que les responsables de ces «disparitions» soient traduits en justice.

Espérant que vous porterez toute l'attention voulue à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....

LETTRE À ADRESSER À :

Monsieur le Président Bashar al-Assad, Palais présidentiel, Abu Rummaneh, Rue al-Rashid, Damas, Syrie – Fax: + 963 11 332 3410
Et à:
Monsieur Charles Rizk, Ministre de la Justice, Ministère de la Justice, Rue Sami Sohl, Beyrouth, Liban – Fax: + 961 1 427 975

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de Syrie, Avenue Franklin Roosevelt, 3, 1050 Bruxelles
Fax: 02 646 40 18 –E-mail: ambsyrie@skynet.be
Et à:
Ambassade du Liban, Rue Guillaume Stocq, 2, 1050 Bruxelles
Fax: 02 645 77 69 – E-mail: ambassade.liban@brutele.be

INDONÉSIE:

POUR UN LEVER DE **DRAPEAU**...

Filep Karma, un ancien domestique, et Yusak Pakage, un étudiant, ont été condamnés à de longues peines de prison pour avoir participé à une cérémonie pacifique de lever de drapeau à Abepura, dans la province de Papouasie en Indonésie. En mai, les deux hommes, reconnus coupables de trahison et d'hostilité exprimée envers l'État, ont écopé respectivement de 15 et de 10 ans de prison. Le 1er décembre 2004, ils ont rejoint une foule d'environ 200 personnes dans un champ situé en dehors d'Abepura pour regarder le lever du drapeau Morning Star, symbole de l'indépendance de la Papouasie, en commémoration de la déclaration d'indépendance de la Papouasie en 1962. Des policiers ont tiré des salves d'avertissement dans la direction des participants et les ont frappés avec des matraques. La police a également frappé un observateur en matière de droits humains de l'Institut pour l'étude et la défense des droits humains, qui essayait de photographier la scène. La cérémonie a été obligée de s'arrêter et Filep Karma a été arrêté. Il aurait été frappé durant son transfert au poste de police. Yusak Pakage a été arrêté plus tard au poste de police avec un groupe d'une vingtaine de personnes alors qu'ils protestaient contre l'arrestation de Filep Karma. Le groupe a été relâché par la suite mais pas Yusak Pakage. Le procès de Filep Karma et de Yusak Pakage a provoqué des émeutes à l'extérieur du tribunal le 10 mai 2005, lorsque les forces de police se heurtaient à une foule qui protestait contre l'arrestation des deux hommes. La police a usé d'une force excessive envers les manifestants et beaucoup de personnes ont été blessées. Bien qu'un membre important de la police ait été démis de ses fonctions à la suite de l'incident, il n'a été inculpé d'aucune infraction pénale. Aucune enquête formelle n'a eu lieu au sujet de cet incident.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

Filep Karma, un ancien domestique, et Yusak Pakage, un étudiant, ont été condamnés à de longues peines de prison pour avoir participé à une cérémonie pacifique de lever de drapeau à Abepura, dans la province de Papouasie en Indonésie, cérémonie sévèrement réprimée par la police. En mai 2005, les deux hommes, reconnus coupables de trahison et d'hostilité exprimée envers l'État, ont écopé respectivement de 15 et de 10 ans de prison. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande la libération immédiate et inconditionnelle de ces deux hommes ainsi que de tous les autres prisonniers d'opinion en Indonésie. J'insiste pour qu'une enquête soit menée sur toutes les allégations de violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité lors de la répression des manifestations du 1er décembre et du 10 mai et pour que les responsables soient poursuivis par la justice. Dans l'espoir que vous ferez droit à mes requêtes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....

LETTRE À ADRESSER À :

Monsieur le Président Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, Istana Merdeka, Jakarta 10110, Indonésie – Fax: + 62 21 345 2685 (via le secrétariat d'État)

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade d'Indonésie, Avenue de Tervuren,294, 1150 Bruxelles
Fax: 02 771 22 91 – E-mail: kbribxl@brutele.be

COMMENT AGIR EFFICACEMENT ?

Les cas exposés concernent des victimes de violations des droits humains dont s'occupe Amnesty International. Chaque appel compte. Un texte (à écrire ou à photocopier) vous est proposé pour chaque cas. Dans l'intérêt des victimes, écrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Ces lignes sont lues partout dans le monde par les quelque 1 800 000 membres d'Amnesty International. Elles sont reproduites dans de nombreux pays par des dizaines de journaux et constituent la clé de voûte de l'action du mouvement.

TARIFS POSTAUX

Lettres (jusqu'à 50 grammes) Europe : 0,70 € (Prior) ou 0,60 € (Non Prior). Reste du monde : 0,80 € (Prior) ou 0,65 € (Non Prior) La surtaxe aérienne est incluse (étiquette requise). Cartes postales Aérogrammes : affranchissement unique de 89 cents pour tous pays, surtaxe aérienne comprise.

ROYAUME UNI

INTERNEMENT

Hilal Abdul Razzaq Ali al-Jedda est détenu en Irak sans inculpation ni jugement ni accès à un tribunal depuis le 10 octobre 2004. À la fois iranien et britannique, il a été arrêté par les troupes américaines alors qu'il était à Bagdad, en Irak, et immédiatement remis au personnel des forces armées britanniques. Depuis lors il est détenu par les forces armées britanniques au Centre de détention provisoire de Shu'aiba, situé près de Bassorah. Il n'a pas été autorisé à faire appel de la décision de le détenir. AI se fait du souci du fait que cette détention, revue périodiquement, pourrait se prolonger indéfiniment. Hilal Abdul Razzaq Ali al-Jedda est soupçonné d'un comportement qui serait considéré comme une infraction sous la législation britannique. Cependant les autorités britanniques auraient déclaré que leurs bases de suspicion n'étaient pas suffisantes pour justifier une inculpation et ne pouvaient être utilisées en justice. En outre beaucoup de ces informations n'ont pas été révélées ni à lui ni à son avocat. AI se préoccupe du fait que les autorités britanniques contreviennent à nouveau à leurs obligations en matière de droits humains par le comportement de leurs forces armées en Irak. Ce cas concerne l'un des droits les plus fondamentaux, le droit de ne pas être détenu arbitrairement. AI considère que les obligations en matière de droits humains garantissant ce droit sont totalement applicables à toute personne détenue par les forces armées britanniques en Irak. Une détention sans fin sans inculpation ni jugement viole un certain nombre de droits humains et elle peut aller jusqu'à la violation du droit à ne pas être torturé ni maltraité. Environ 15 000 personnes seraient maintenues en détention sans inculpation ni jugement par la force multinationale en Irak.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre de la Défense,

Hilal Abdul Razzaq Ali al-Jedda , à la fois irakien et britannique, est détenu par les forces armées britanniques sans inculpation ni jugement et sans accès à un tribunal depuis le 10 octobre 2004 au Centre de détention provisoire de Shu'aiba, près de Bassorah. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, qui pense que cette détention pourrait se prolonger indéfiniment, je vous demande la libération immédiate et inconditionnelle de cet homme à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction pénale reconnue et jugé rapidement selon une procédure conforme aux normes internationales en matière de procès équitable. Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à cet appel, je vous prie d'agréer, Monsieur de Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....

LETTRE À ADRESSER À :

Dr John Reid MP, Secrétaire d'État à la Défense, Ministère de la Défense, Unité de correspondance ministérielle, 5e étage, Zone A, Main Building, Whitehall, Londres SW1A 2HB, Royaume Uni
Fax: + 44 207 218 7140

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade du Royaume Uni, Rue d'Arlon, 85, 1040 Bruxelles
Fax: 02 287 63 55 – E-mail: info@britain.be

AGENDA

SPECTACLE-CONFÉRENCE
CECI N'EST PAS UNE DICTÉE !

La Ligue des Droits de l'Homme vous propose de participer à sa dictée grammaticalement incorrecte sur le thème de la féminisation du vocabulaire. Un texte sera rédigé au masculin par l'écrivaine Patricia Niedzwiecki. Les participants devront le féminiser. Après une «correction», un débat sera organisé sur le rôle de l'éducation dans la reproduction des stéréotypes hommes-femmes avec des orateurs de la LDH et d'autres associations de femmes travaillant sur cette matière.

Samedi 22 octobre, de 10h à 14h. Aux Facultés universitaires Saint Louis, 43 Boulevard du Jardin botanique à 1000 Bruxelles. Entrée gratuite - Inscription obligatoire (attention : places limitées !). Inscription et renseignements : 02.209.62.86 – www.liguedh.be

MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

À l'occasion de la sortie de la BD *Diariatou face à la tradition*, le GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles) organise une journée de sensibilisation. Au programme : conférence, musique, repas, présentation de la BD

À la salle SCFS Garcia Lorca Rue Foulon, 47-49 1000 Bruxelles. Le samedi 22/10 à partir de 14h. Plus d'informations au 02/219 43 40 ou www.gams.be

THÉÂTRE
RICHARD III

Création phare de la troisième édition des «Récréâtrales», un festival de Ouagadougou qui accueille chaque année trois ou quatre compagnies de l'Ouest africain, Richard III est l'adaptation de la célèbre pièce de Shakespeare par Alfred Dogbé (Niger). «*Comment le mensonge politique créé-t-il l'événement et façonne-t-il l'opinion ? Voilà la question centrale. Et cette question est d'une actualité brûlante, particulièrement en Afrique*».

Les 26, 27 et 28 octobre 2005 au théâtre Varia, 78 rue du Sceptre, 1050 Bruxelles à 20h30 sauf le 26 (19h30). Réservation et info : 02.640.82.58. Site web : www.varia.be

FESTIVAL
FESTIVAL VOIX DE FEMMES 2005

Scène des arts et des cultures, ce festival sera orienté vers les artistes euro-méditerranéens. Cette année, des chanteuses et groupes du Liban, d'Égypte, de Turquie, de Russie, de Galicie ou encore du Portugal enchanteront le public. Lieu de musique mais aussi lieu de rencontre, *Voix de Femmes* interroge les parcours des artistes présentes au Festival qui parleront de leur expérience : «cultures en résistance» permettra aussi au réseau de mères et familles de disparus de se retrouver.

Du 28 octobre au 5 novembre 2005, à Liège, Bruxelles et Anvers. Renseignements : Tél. : 04.222.12.46. E-mail : info@voixdefemmes.org. Site web : www.voixdefemmes.org

UN MANGA **IRRADIÉ**



Keiji Nazakawa avait six ans lorsque la bombe atomique libéra sa pluie noire sur Hiroshima et tua son père, sa sœur et son frère cadet. Devenu dessinateur de manga, il revient sur ce passé douloureux dans *Gen d'Hiroshima*, une série largement autobiographique de 10 albums qui décrivent le quotidien d'une famille confrontée aux restrictions de la guerre, puis à l'effroi de la bombe. Fidèle aux codes narratifs et graphiques du manga, Nazakawa crée un récit fluide au dessin efficace, parfois simpliste, mais aux personnages attachants. L'attrait de la série nait de la force et de l'humanité du témoignage de Nazakawa sur les ravages imprimés par la guerre dans les chairs et les rapports sociaux. Dans ce sixième tome, situé trois ans après la bombe, alors que la mère est alitée et le grand père sans travail, les enfants prennent les devants et rivalisent d'ingéniosité pour assurer la survie de la famille. Sacs de riz tombés du train, vieux métaux, douilles de fusil, tout est bon à prendre et suscite bien des convoitises. Au gré de ces péripéties, Nazakawa évoque par petites touches les relations avec l'occupant, le marché noir contrôlé par les yakuzas, ou encore le désespoir des jeunes filles irradiées poussées au suicide par le rejet qu'elles subissent. Le regard naïf et parfois crû des enfants, tient la réalité à distance sans pour autant en atténuer la brutalité. Très soignée, l'édition française installe le décor dans une introduction qui brosse le contexte économique, politique et international d'un Japon d'après-guerre en pleine reconstruction. **Gilles Bechet**

Keiji Nakazawa, *Gen d'Hiroshima* (tome 6), Editions Vertige Graphic, 18 €.

LA POURRITURE POUR MÉMOIRE

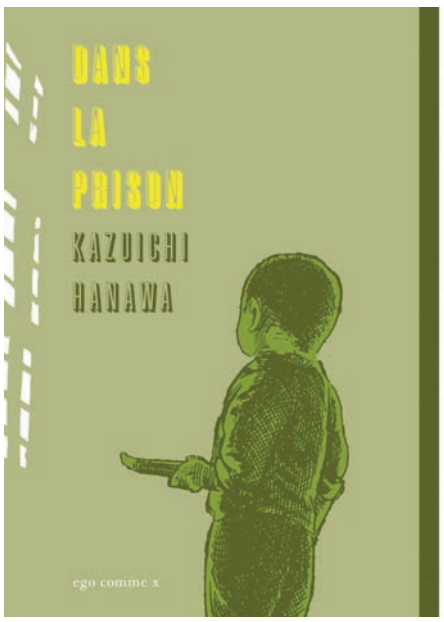


Entre 1975 et 1979, près de 2 millions de Cambodgiens sont morts de la folie génocidaire du régime de Pol Pot. *L'eau et la terre*, de Séra, un jeune auteur franco-cambodgien, s'attaque à l'opacité de la Terreur dans une BD aux images comme sauvées de l'obscurité par la lueur tremblante d'une allumette. Né et élevé au Cambodge, Séra doit fuir Phnom Penh à l'arrivée des Khmers rouges, emportant avec lui les odeurs, les couleurs du ciel, de la terre et de la jungle. En croisant les parcours, les discours et les logiques de différents personnages, Séra livre sa vision fragmentée de ces trois années d'horreur absolue. Des trajectoires humaines à la dérive dans un paysage halluciné. Enrôlé par l'armée révolutionnaire, un jeune garçon ne doute pas, ne sait rien, sauf qu'il n'est pas encore mort. Un vieil instituteur préfère se laisser mourir de faim, plutôt que de vivre une existence sans espoir. Une jeune orpheline se rattache aux billets de banques démonétisés pour y pêcher un sourire. Réticent à la représentation frontale de la violence, Séra préfère esquisser la métamorphose d'un peuple contraint de choisir son camp du côté du bourreau ou de la victime. «*Ce qui est infecté doit être incisé, ce qui est pourri doit être retranché.*» L'effroi surgit de ces slogans révolutionnaires cités dans toute leur absurdité meurtrière, contrastant avec la sérénité de textes fondateurs de la civilisation khmère.

Dans son graphisme, Séra paratique aussi l'assemblage et la juxtaposition. Retravaillant images et photographies qu'il s'approprie par des textures et des couleurs brumeuses, il donne corps à la réalité extérieure et intérieure de ses personnages et de tout un pays. **Gilles Bechet**

Séra, *L'eau et la terre*, Delcourt Mirages, 16 €.

LE BONHEUR DANS LA PRISON



La seule manière de survivre à l'aliénation de l'emprisonnement, est peut-être de l'accepter pour ne pas la subir. Incarcéré pendant trois ans dans une prison de l'île Nord d'Hokkaido, pour détention illégale d'arme à feu, Kazuichi Hanawa, un auteur de manga, en a tiré un témoignage saisissant sur l'univers carcéral japonais. Avec une minutie d'entomologiste, il décrit et dessine dans les moindres détails le quotidien du matricule 28 et de ses compagnons de cellule. En une succession de courts chapitres défilent les journées où «*la seule chose qui ne nous manque pas, c'est le temps.*», des journées rythmées par le rituel incessant des règlements et des interdictions ou par le ballet absurde des ateliers où le moindre geste demande l'autorisation des gardes. Hanawa décrit le monde clos de la prison avec un hyperréalisme qui glisse parfois vers l'onirisme. Il ne se plaint pas, ne conteste pas sa condamnation, il se réjouit même de la nourriture abondante et gratuite dont il nous détaille la succession des menus. Nourri de philosophie bouddhiste, il fait de son incarcération une expérience contemplative. «*Ca me plairait bien une peine en enfermement total. C'est un peu comme entrer dans un coffre-fort, c'est un peu comme entrer dans une petite pyramide en attendant patiemment que toutes les mauvaises choses qui dépassent tombent.*» Même s'il feint l'indifférence, rien ne lui échappe. Il capte avec une grande acuité, les gestes et des bribes de conversation des détenus comme le passage des saisons fixé par un morceau de montagne visible dans l'encadrement d'une fenêtre. Il sait aussi que quand il sortira, il sera à jamais différent. **Gilles Bechet**

Kazuichi Hanawa, *Dans la prison*, Editions Ego comme X, 25 €.



Réf. A766 **Sérigraphie numérotée (200 exemplaires) de Franquin pour Amnesty International. La vision d'Amnesty par Gaston Lagaffe. Une pièce de collection de 1977.**

100€



T-Shirt Thorgal Control Arms (500 exemplaires). Dessin original de Rosinsky pour la campagne Control Arms et Amnesty international.
Small Réf. T125
Medium Réf. T136
Large Réf. T147
XLarge Réf. T151
XXLarge Réf. T162

20€

Éditions limitées: il y en aura pas pour tout le monde...

Bon de **commande**

À renvoyer à Amnesty International :
Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles ou
par fax au 02 537 37 29

Mme/Mlle/M. Nom : ....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° : ... Bte : .. CP : Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

désire recevoir :

Référence		Prix	Quantité	Montant
A766	Sérigraphie Franquin	100,00 €	.....	.....
T125	T-Shirt Thorgal Taille Small	20,00 €	.....	.....
T136	T-Shirt Thorgal Taille Medium	20,00 €	.....	.....
T147	T-Shirt Thorgal Taille Large	20,00 €	.....	.....
T151	T-Shirt Thorgal Taille XLarge	20,00 €	.....	.....
T162	T-Shirt Thorgal Taille XXLarge	20,00 €	.....	.....
G501	Mug Amnesty	7,50 €	.....	.....
Montant total des articles				.....
Participation aux frais de port				2,50
Total de la commande				.....

Date : Signature :

L 10 05

Vous recevrez une facture et un bulletin de virement pré-imprimé avec votre colis. Attendez de recevoir ces formulaires pour payer. Merci !

Réf. G501
Mug Amnesty (500 exemplaires). Noir avec logo blanc.

7,50€



Photos : Fabrice Kada – fabrice@collectif.net

LA BOUTIQUE ÉTHIQUE...

Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles
Rue Souverain Pont,11 – 4000 Liège
Sur internet : www.amnesty.be/shopping